



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 24 février 1997 relatif à la mise en oeuvre du traitement automatisé d'informations nominatives de calcul, paiement et liquidation des rémunérations des personnels militaires par le commissariat de l'armée de terre.**

*Du 5 juin 2007*

NOR D E F D 0 7 6 2 0 9 2 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 24 février 1997 (Se reporter au JO du 24 février, p. 3830 ; BOEM 160.6.5.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 188 du 15 août 2007, texte n° 30 ; JO/205/2007.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré in extenso dans la base de données

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence du publication ci-dessus.